



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer**

Service Espace, Habitat et Cadre de Vie
Pôle Urbanisme et Cadre de Vie

Rennes, le

09 NOV. 2021

CDPENAF DU 2 NOVEMBRE 2021

*Consultation de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
au titre de l'article L. 151-13 du code de l'urbanisme*

Commune : LA CHAPELLE-JANSON

Examen : Délimitation de 11 STECAL à vocation « économique »

Avis : **Avis simple défavorable** pour les STECAL « Miliie et une pattes » et « l'Icare Club »

- compte tenu de périmètres beaucoup trop étendus avec un impact potentiel sur le foncier agricole.

Les périmètres de ces 2 STECAL doivent être mieux circonscrits aux besoins des activités économiques envisagés.

Avis simple favorable pour les 9 autres STECAL

Le Président de la CDPENAF

Emmanuel PEREZ